

Appel à contributions « Activité physique, santé et Éducation Physique et Sportive »

(Num. 3, Vol.2, parution en octobre 2015), Coordonné par P. Pelayo et D. Berger

Les articles sont à envoyer à revue.ess@unires-edusante.fr avant le 15 mars 2015.

Les modalités de soumission complètes sont précisées [en ligne](#).

[Plus d'information](#) sur la revue Education, Santé, Sociétés.

Toutes les données de la littérature sur la question de la santé montrent qu'elle est liée à celle de l'activité physique. La tendance à la sédentarité dans notre société de consommation apparaît de plus en plus tôt dans la vie, rendant nécessaire la promotion de l'activité physique dès le plus jeune âge. Dans nos sociétés industrialisées, qu'il s'agisse de l'enfant ou de l'adulte, un niveau d'activité physique insuffisant est un facteur de risque important pour les troubles de nature métabolique, ostéo articulaire et cardiovasculaire qui induit des coûts économiques conséquents. Le niveau d'activité physique habituel d'un adulte est pour partie déterminé par son niveau d'activité physique pendant l'enfance. Ainsi, l'école est amenée à jouer un rôle majeur dans le développement des comportements liés à l'activité physique habituelle. En effet, les enfants y passent un temps substantiel et les séances d'éducation physique et sportive (EPS), les récréations, voire les activités proposées dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires et périscolaires peuvent représenter les moments les plus favorables pour la promotion de l'activité physique. Ce sont notamment pour ces raisons que la santé a toujours représenté, et plus encore aujourd'hui qu'hier, une légitimité à l'existence de l'EPS comme discipline scolaire. Cependant, cette permanence de la santé en EPS a subi une variation large de ses définitions car elle reste tributaire des contextes historiques, culturels et sociaux.

En France, dans les programmes officiels de 2008 et 2010 concernant la discipline EPS, on relève parmi les objectifs principaux celui de *l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale*. Si la prise en compte de la santé doit s'envisager dans ses dimensions physique, psychique et sociale, l'éducation à la santé en EPS se centre plus particulièrement sur la dimension physique dans les pratiques d'enseignement, même si elle contribue aussi à « aider chaque jeune à s'approprier les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables, pour lui-même comme vis-à-vis d'autrui et de l'environnement »¹. Qu'en est-il dans d'autres pays, dans d'autres cultures ?

Cet appel à contributions s'adresse, à l'international, aux chercheurs et formateurs qui sont en mesure d'éclairer et nourrir, grâce à leurs travaux scientifiques, le regard des multiples acteurs qui s'interrogent sur les liens entre l'activité physique et l'éducation à la santé, en mobilisant à la fois des dimensions épistémologique, conceptuelle, éthique, méthodologique et praxéologique.

¹ Ministère de l'Éducation nationale (1998). Orientations pour l'éducation à la santé à l'école et au collège fixant le nouveau cadre pour la mise en œuvre des actions concernant les élèves. Circulaire n° 98/237 du 24 novembre 1998.

Les contributions sont attendues autour des axes suivants :

1. L'EPS et l'éducation à la santé à l'école : des clarifications conceptuelles aux dimensions pragmatiques

- L'EPS contribue-t-elle à la santé et/ou à l'éducation à la santé ? De quelle manière ?
- En quoi, en ce qui concerne la santé, les objectifs poursuivis par l'EPS dépassent-ils le cadre de l'activité sportive, support de l'enseignement ?
- Quelles mises en œuvre concrètes et quels effets en termes d'entretien et de développement des ressources énergétiques, psychologiques ou sociales peut-on envisager dans le cadre des horaires impartis à l'EPS ?

2. Apprendre à gérer sa vie physique future en EPS : un enjeu pour la santé tout au long de la vie ?

- Comment les apprentissages (moteurs) peuvent-ils être source d'un réinvestissement ultérieur dans le cadre de la gestion de la vie physique et sociale à tous les âges de la vie ?
- En quoi l'activité physique peut-elle contribuer à l'éducation thérapeutique de l'élève ?

3. Pratiques physiques et/ou sportives, enjeux et objets de formation

- Quels sont les enjeux et les objets relatifs à la santé et à l'éducation à la santé qui peuvent être poursuivis et développés dans le cadre des séances d'EPS ?
- Dans quelle mesure la formation peut-elle également avoir un effet sur les pratiques en lien avec l'éducation à la santé ?
- Quels peuvent être les contenus mobilisés, les formes de pratique, les adaptations didactiques, les limites, voire les risques encourus pour une éducation à la santé dans le cadre périscolaire ?

4. Une adaptation de l'EPS pour une EPS inclusive est-elle nécessaire ?

- Au regard de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances et dans le cadre de l'EPS, quels sont les aménagements spécifiques et nécessaires pour adapter l'enseignement de l'EPS aux élèves souffrants de maladies invalidantes (asthme, diabète, obésité, troubles moteurs, etc.) ?

Autant de questionnements qui feront l'objet d'un numéro spécial de la revue semestrielle d'UNIRÉS "Éducation, Santé, Sociétés" (à paraître en octobre 2015) et qui permettra, grâce à des articles courts ou longs d'illustrer concrètement, au-delà de l'évidente relation entre activité physique et santé, le rôle que peut jouer l'EPS dans la construction d'une éducation à la santé.

Patrick Pelayo
Professeur des Universités, STAPS
EA 4488 « Activité Physique, Muscle, Santé »
Université Lille 2, ESPE

Dominique Berger
Professeur des Universités, Sciences de l'éducation
EA 4129 « Santé Individu Société »
Université Claude Bernard-Lyon1, ESPE